



ACCORD-CADRE DE FOURNITURES ET DE SERVICES

Procédure adaptée

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Objet de la consultation :

Marché de fourniture et livraison de produits, petits matériels d'entretien, d'hygiène et de protection, et produits d'entretien industriel pour les besoins des services de la Communauté de Communes de la Montagne Noire

Pouvoir adjudicateur :

Communauté de Communes de la Montagne Noire

Représentant du pouvoir adjudicateur :

Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Montagne Noire

Date limite de remise des offres : 10/06/2022 à 12h00 (midi)

Marché n°2022051 (Lot 1)

Marché n°2022052 (Lot 2)

Marché n°2022053 (Lot 3)

Préambule :

La Communauté de Communes de la Montagne Noire est un établissement public de coopération intercommunale composé de 22 communes. Elle emploie 85 agents.

Elle assure en outre l'accueil périscolaire des 10 écoles publiques maternelles et primaires du territoire, regroupant plus de 390 élèves ; la gestion de 2 crèches soit une quarantaine d'enfants inscrits et accueillis par jour.

Elle propose des temps d'accueil de loisirs sans hébergement, ouverts 8 semaines sur l'année, qui concernent entre 50 et 80 enfants par jour.

Elle gère également une piscine intercommunale et un service de collecte des ordures ménagères.

1 Objet de la consultation.

1-1 Identification du pouvoir adjudicateur.

Communauté de Communes de la Montagne Noire – Route de Mas-Cabardès – 11380 LES ILHES-CABARDES

Tel : 04.68.11.12.40

Contact : contact@cdcmontagnenoire.fr

1-2 Objet de la consultation.

La présente consultation a pour objet la fourniture et la livraison de produits, petits matériels d'entretien, d'hygiène et de protection, et produits d'entretien industriel pour les besoins des services la Communauté de Communes de la Montagne Noire.

Références à la nomenclature européenne (CPV) :

Code CPV	Intitulé
39830000	Produits de nettoyage
39831200	Détergents
39831210	Détergents pour lave-vaisselle
24455000	Désinfectants
33760000	Papier hygiénique, mouchoirs, essuie-mains et serviettes de table
19640000	Sacs et sachets à ordures en polyéthylène
42716110	Matériel de lavage
39224300	Balais et brosses et autres produits de nettoyage ménager
44832000	Solvants

1-3 Durée de l'accord-cadre.

La durée de l'accord-cadre est d'un (1) an ferme, reconductible un (1) an, à compter de la date de notification du marché.

1-4 Type de consultation.

Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire fixant toutes les stipulations contractuelles, exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande en application de l'article L.2125-1 1° et des articles R.2162-1 à R.2162-6 du Code de la Commande Publique.

L'accord-cadre à bons de commande est passé sans montant minimum et avec un montant annuel maximum de 40 000 € HT (quarante mille euros hors taxes), soit 80 000€ HT (quatre vingt mille euros hors taxes) reconduction comprise.

Le présent accord-cadre pourra, en cas de modification des prestations prévues, faire l'objet d'une ou plusieurs modifications au sens des dispositions des articles L.2194-1 et L.2194-2 du Code de la Commande Publique.

1-5 Etendue.

La procédure mise en œuvre est la procédure adaptée conformément à l'article L.2123-1 et aux articles R.2123-1 à R.2123-7 du Code de la Commande Publique.

Le pouvoir adjudicateur pourra engager une négociation avec le(s) candidat(s) de son choix préalablement au choix définitif de l'offre. Cette négociation portera sur tous les points de l'accord-cadre.

Cependant, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer l'accord-cadre sur la base des offres initiales sans négociation.

1-6 Décomposition en lot.

L'accord-cadre se compose de trois (3) lots :

- | | |
|--|------------------|
| - Lot 1 : produits et petits matériels d'entretien | Marché n°2022051 |
| - Lot 2 : produits d'hygiène et de protection | Marché n°2022052 |
| - Lot 3 : produits d'entretien industriel | Marché n°2022053 |

2 Condition de la consultation.

2-1 Mode de dévolution.

L'accord cadre sera conclu, selon l'offre qui sera retenue :

- Soit avec un entrepreneur ;
- Soit avec un groupement d'entreprises

Un prestataire peut soumissionner pour un (1) ou plusieurs lot(s). L'attribution sera effectuée pour chaque lot individuellement.

2-2 Complément à apporter au dossier de consultation.

Le dossier de consultation comporte une solution de base.

- Variante : sans objet

2-3 Mode de règlement.

Le règlement des prestations est fait par mandat administratif.

Les factures seront adressées et libellées à l'ordre de :

Communauté de Communes de la Montagne Noire

Route de Mas-Cabardès

11380 LES ILHES-CABARDES

Le délai global de paiement est de 30 jours à partir de la date de réception de la facture. En cas de dépassement de ce délai, les intérêts moratoires sont dus, selon la réglementation en vigueur.

Le comptable public assignataire des paiements est :

Service de Gestion Comptable

90, Avenue Pierre SEMARD

11890 CARCASSONNE CEDEX 9

2-4 Délai d'exécution.

Le délai d'exécution de l'accord-cadre est précisé dans l'acte d'engagement et le cahier des clauses administratives particulières (CCAP).

2-5 Validité des offres.

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

2-6 Visite des lieux.

La visite de lieux n'est pas obligatoire, néanmoins conseillée.

En effet, les distributeurs de consommables (savon, essuie-mains, papier-toilette, gel hydroalcoolique, ...) sont mis en place dans la plupart des bâtiments : soit les fournitures proposées sont compatibles, soit l'attributaire uniformise l'ensemble des distributeurs en fonction des fournitures proposées en les mettant à disposition (cf. CCTP).

3 Contenu du dossier de consultation.

3-1 Contenu du dossier de consultation.

Le dossier de consultation contient les pièces suivantes :

- Le règlement de la consultation (RC) ;
- L'acte d'engagement (AE) ;
- Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP) ;
- Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) ;
- Les bordereaux des prix unitaires (BPU) valant détails quantitatifs estimatifs (DQE).

3-2 Modifications de détail au dossier de consultation.

Le représentant du pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation. Celles-ci doivent être communiquées au plus tard dix (10) jours avant la date limite fixée pour la remise des offres. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

4 Présentation des offres.

Les candidats téléchargeront les documents dématérialisés du dossier de consultation via la plateforme de dématérialisation accessible à partir du site :

<https://marchespublics.aude.fr/salle-des-marches/>

La demande doit identifier l'entreprise et le nom de la personne physique souhaitant les documents, et indiquer une adresse e-mail permettant de façon certaine une correspondance électronique.

En effet, toute modification du dossier de consultation fait l'objet d'un envoi de message électronique à l'adresse e-mail qui a été indiquée lors du téléchargement du dossier. Les candidats devront donc vérifier très régulièrement les messages reçus à cette adresse électronique.

La responsabilité de l'acheteur public ne saurait être recherchée si le candidat a communiqué une adresse erronée, s'il n'a pas souhaité s'identifier, ou s'il n'a pas consulté ses messages en temps et en heure.

Les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés. L'unité monétaire utilisée est : euro.

Il est rappelé que le ou les signataires doivent être habilités à engager le candidat.

Le dossier à remettre par les candidats comprendra les pièces suivantes :

4-1 Les justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Chaque candidat devra transmettre l'ensemble des pièces prévues dans le Code de la Commande Publique.

Le candidat doit produire et joindre au dossier une déclaration sur l'honneur datée et signée attestant :

- Qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des marchés publics prévue aux articles L. 2141-1 à L. 2141-6 du Code de la Commande Publique.
- Que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application de l'article L. 2142-1 et dans les conditions fixées aux articles R. 2142-1 à R. 2142-14 du Code de la Commande Publique, sont exacts.

Le candidat doit joindre au dossier :

- Justificatif datant de moins de 3 ans de l'inscription au registre du commerce (extrait Kbis). Pour les personnes physiques ou morales ayant commencé leur activité depuis moins d'un an, un récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalité des entreprises ;
- Attestation du candidat justifiant qu'il est en règle envers l'emploi des travailleurs handicapés ;

- Copie du jugement de redressement judiciaire le cas échéant ;
- Un certificat délivré par les administrations et organismes compétents, pour justifier que le candidat a satisfait aux obligations prévues à l'article L.2141-2 du Code de la Commande Publique : la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales ainsi que la liste des administrations et organismes compétents figurent dans un *arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à la délivrance de certificats pour l'attribution des contrats de la commande publique* ;
- DC1 ;
- DC2 ;
- Les certificats de qualifications professionnelles ;
- L'attestation d'assurance pour risques professionnelles, responsabilité civile, et tout autre assurance nécessaire à la bonne exécution de l'accord-cadre.

4-2 Le projet d'accord-cadre comprenant :

- Le présent règlement de la consultation (RC) ;
- L'acte d'engagement (AE) ;
- Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP) ;
- Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) valant détail quantitatif estimatif pour chacun des trois (3) lots ;
- Le catalogue sur lequel le candidat indiquera son tarif et la remise consentie à la collectivité ;
- Les échantillons demandés.

Les pièces énumérées ci-dessus doivent être acceptées sans aucune modification, complétées (le cas échéant), datées et signées.

4-3 Un mémoire technique :

- Une présentation de l'entreprise ;
- Les moyens humains, techniques et matériels mis en œuvre pour assurer les prestations ;
- La politique appliquée par le candidat en matière de protection de l'environnement, au regard notamment de la gestion des déchets, du conditionnement des produits, de l'impact des transports, du cycle de vie des produits et de l'engagement vers une économie décarbonée ;
- Les délais de livraison ;
- Les modalités concernant les retours, le traitement des reliquats, ...
- Les fiches techniques correspondant aux produits et prestations proposés par le candidat ;
- Les fiches de données de sécurité ;
- Les certificats des différents labels ;
- Les modalités et renseignements concernant les formations à l'utilisation des produits ;
- Les références significatives témoignant d'une activité similaire durant les trois dernières années (ou depuis la création, pour les entreprises existant depuis moins de trois ans).

5 Sélection des candidatures.

Ne seront pas admises : les candidatures qui ne sont pas recevables en application des articles L. 2141-1 à L. 2141-6 du Code de la Commande Publique.

6 Remise et examen des offres.

6-1 Remise des offres.

Les offres seront remises par voie électronique sur le profil acheteur à l'adresse : <https://marchespublics.aude.fr/salle-des-marches/> avant le **10/06/2022 à 12h00 (midi)**

Tous les documents devront être signés et datés par la personne juridiquement habilitée à engager le candidat. Ils doivent être rédigés en français et déposés sous un des formats suivants : .pdf, .doc/.odt, .xls/.ods, .jpeg ou .png sous peine d'irrecevabilité.

Les offres déposées sur la plateforme hors délai seront systématiquement refusées.

6-2 Examen des offres :

Les candidats dont le dossier n'est pas conforme, ou qui n'ont pas la qualité pour présenter une offre, ou dont les capacités professionnelles, techniques et financières paraissent insuffisantes seront éliminés.

7 Critères d'attribution.

Le jugement des offres sera effectué dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique.

Le représentant du pouvoir adjudicateur éliminera les offres non conformes à l'objet de l'accord-cadre et choisira l'offre économique la plus avantageuse conformément aux critères pondérés suivants :

<i>Critères de pondération</i>	
<i>Prix des prestations sur la base du Bordereau des Prix Unitaires (BPU)</i>	<i>45 points</i>
<i>Qualité des produits et des prestations proposés</i>	<i>30 points</i>
<i>Politique de l'entreprise en matière de protection de l'environnement</i>	<i>10 points</i>
<i>Remise consentie sur prix catalogue</i>	<i>10 points</i>
<i>Délai de livraison</i>	<i>5 points</i>

8 Notification de l'accord-cadre.

La Communauté de Communes de la Montagne Noire informera par le biais de la messagerie sécurisée de la plateforme de dématérialisation le candidat retenu ainsi que les candidats non retenus.

9 Règlement des différends et des litiges.

En cas de différends et litiges entre le titulaire du présent accord-cadre et le pouvoir adjudicateur, et en l'absence de règlement amiable, la loi française est la seule applicable. Les juridictions administratives sont seules compétentes pour régler ces différends et litiges. Le tribunal territorialement compétent est le Tribunal Administratif de Montpellier :

Tribunal Administratif de Montpellier – 6, Rue PITOT 34000 MONTPELLIER

10 Renseignements complémentaires.

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront adresser leurs questions sur la plateforme de dématérialisation ou par courriel à contact@cdcmontagnenoire.fr

Seules les demandes adressées au moins huit (8) jours avant la date limite de réception des offres feront l'objet d'une réponse.

Lu et approuvé,

A

le

Le soumissionnaire :

(Cachet et signature)